

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME I.

v. 13-14
1857-58



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1857

UNE MÉDAILLE INÉDITE
DE CHARLES DE COCQUIEL,

PORTANT LA DATE DE 1561.

(PL. I, FIG. 6.)

Ce monument, d'une exécution remarquable, paraît être entièrement inédit. Il se trouve aujourd'hui entre les mains de l'un des descendants de Charles de Cocquiel, qui a bien voulu en permettre la publication.

Sa forme, la date de 1561, et surtout la singulière devise tracée au revers, nous obligent à classer cette médaille parmi les *méreaux des églises sous la croix*.

Je m'explique. On appelait ainsi chez nous, au xvi^e siècle et plus tard en France, les marques ou signes de reconnaissance qu'un ancien d'une communauté protestante distribuait à ses coreligionnaires pour leur faciliter l'accès de leurs réunions secrètes dites sous la croix, à cause des persécutions auxquelles elles étaient exposées. Les rigueurs extrêmes de l'inquisition avaient mis à la mode ce moyen de surveillance et de contrôle. On tâchait de le rendre le moins compromettant possible.

Quelques méreaux français sont frappés à la *fleur de lis*, quelques-uns des nôtres *au lion*. Celui qui nous occupe n'offre rien de suspect. Les mots : *Pas à pas passons*, auraient pu être invoqués par le sire de Cocquiel comme étant sa devise ; or, tout le monde, au xvi^e siècle, possédait

une devise plus ou moins classique, ingénieuse ou bizarre, et il n'y aurait rien eu à répondre à cela. Mais nous supposons que la légende du sire de Cocquiel n'était pas aussi innocente que tant d'autres, et qu'elle devait signifier à peu près : *Présentez-vous à l'assemblée de nos frères, seul et discrètement*. Cette explication nous est inspirée par quelques cachets et quelques médailles du même genre, dont les inscriptions indiquent plus clairement la destination. On pourrait en donner beaucoup d'autres, sans doute, mais je ne suis pas un OEdipe, et je craindrais, en vérité, de contrarier quelque sphinx de ma connaissance.

J'avouerai donc que l'on peut faire dire à une devise à peu près tout ce que l'on veut.

Jean Taffin, l'un des pasteurs calvinistes d'Anvers, à l'époque du duc d'Albe, avait été assez heureux pour pouvoir faire entrer son nom dans la sienne. Il disait : A Dieu ta vie, à Dieu ta fin. C'est là une preuve combien alors on aimait à marier les petites choses aux grandes.

Regardons la belle figure de Charles de Cocquiel. Elle porte le sceau de ce xvi^e siècle, si puéril et si grand, si naïf parfois et si héroïque toujours. Elle annonce un homme de quarante-cinq ans environ, plein de bonhomie, mais aussi de fierté et de résolution (1). Cocquiel était membre du consistoire de l'Église luthérienne d'Anvers. Une liste de personnes suspectes, dressée après les pillages de 1566,

(1) La médaille porte cependant cinquante-trois ans, et au revers 1561 ; ce qui mettrait la naissance de notre personnage à l'année 1508.

Elle est signée : STEH (le H n'est pas bien certain) ; il est donc à supposer qu'elle est de *Stephanus Hollandicus*, graveur du xvi^e siècle, qui habitait Utrecht. Il signait STEF. H.

nous apprend qu'il y siégeait encore en cette qualité. Voici, tout entière, la note qui le concerne :

« Charles Cocquiel, du consistoire des martinistes, et
« son beau-filz nommez Maternus Schoof et tous ses beaux-
« fils et enfants. »

En 1567, il remplit les fonctions de maître des pauvres de son église, mais l'année suivante il est frappé d'une sentence de bannissement et forcé de quitter le pays.

On possède un jeton de la même famille, qui a été recueilli par Van Loon. Il a été frappé à l'occasion de l'anoblissement des frères Michel et Nicolas Cocquiel par Charles-Quint, en 1559.

Nous terminerons cette notice, que M. Piot a bien voulu nous demander, en formant des vœux pour que l'histoire métallique du protestantisme des Pays-Bas occupe enfin le zèle de quelques initiés. Les méreaux d'assemblée ou de communion, et surtout ceux de nos églises mystiques, méritent d'être interrogés, étudiés et classés. Nous ne sommes plus, malgré toutes nos imperfections, au temps où l'on se plaignait, avec François Villon, d'avoir :

Une bourse d'argent légère
Qui estoit plaine de mereaulx.

CH. RAHLENBECK.

